



*Au service
des peuples
et des nations*

Plan de Travail 2020-2021

*Projet Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces
aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très
exposées aux risques*

Entre

Le Gouvernement de la République Togolaise

Et

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

Expected UNDAF/CP Outcome(s) : D'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables

Expected CPD Output(s) : Les institutions nationales ont accru leurs capacités à formuler, mettre en œuvre et mobiliser des ressources pour la gestion des déchets, les plans et les politiques de développement sectoriel sensibles au genre et intégrant les changements climatiques et les risques de catastrophes.

Description

Le Togo fait face depuis des décennies à des événements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations, les vents violents les sécheresses, et les mouvements de terrains, etc. La récurrence des ces catastrophes a amené le pays à adopter certaines mesures pour réduire la vulnérabilité des populations et renforcer leur résilience vis-à-vis de ces phénomènes.

C'est ainsi que le Togo a adhéré aux instruments internationaux tels que le Cadre d'Action de Hyogo (2005-2015) Puis le Cadre de Sendai pour la période 2015-2030. Par ailleurs, il a mis en place en 2007, sa plateforme nationale de réduction des risques et catastrophes naturelles et élaboré en 2009 sa stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes qui a été actualisée en 2013.

La création de l'ANPC avec pour mission entre autres, la coordination de l'ensemble des actions de prévention des risques de catastrophes et de gestion des situations d'urgence sur le territoire national, vise un double objectif : (i) mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de protection civile et (ii) servir d'interlocutrice unique auprès des partenaires techniques et financiers intervenant dans la gestion des catastrophes.

Le Plan National de Développement (PND 2018-2022), document cadre de toutes les actions de développement du pays, accorde une place de choix aux questions de réduction des risques de catastrophes, à travers son axe stratégique 3 « Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion ».

Programme Period:	24 Mois	Total resources required	\$ 1 020 000
Atlas Project Number:	00115320	Total allocated resources:	\$ 1 020 000
		• Regular	\$ 1 020 000
		• Other: ○ Donor ○	



Approuvé par MSPC : Gal Damehame YARK

Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

Approuvé par PNUD : M. Aliou Mamadou DIA
Représentant Résident du PNUD



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2020-2021

PRODUITS ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	DU CP	List activity results and associated actions	PLANNED ACTIVITIES				TIMEFRAME		RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
			2020		2021		Funding Source	Budget		Description	2020	Amount	2021
			S1	S2	S1	S2							
Produit 3.1 : Les institutions nationales ont accru leurs capacités à formuler, mettre en œuvre et mobiliser des ressources pour la gestion des déchets, les plans et les politiques de développement sectoriel sensibles au genre et intégrant les changements climatiques et les risques de catastrophes		Output1: Les acteurs nationaux ont une meilleure compréhension des risques de catastrophe								205 000		150 000	
		1.1. Réaliser la cartographie des zones inondables habitées et un calendrier historique des catastrophes					010108	PNUD	72100	50 000		0	
		1.2. Acquérir le logiciel Global Mapper					010108	PNUD	72800	5 000		0	
		1.3. Réaliser une étude sur la dynamique hydrique dans le bassin de l'Oti et du Mono					010108	PNUD	72100	0		150 000	
		1.4. Appuyer la mise en place d'un Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique (LTAG) à l'Université de Lomé					001981	PNUD	72800	150 000		0	
		Output 2 : La gouvernance est renforcée pour mieux gérer les risques de catastrophe								90 000		35 000	
		2.1. Actualiser la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes et son alignement sur le cadre de Sendai					001981	PNUD	72100	20 000		0	
		2.2. Vulgariser la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes					010108	PNUD	75700	5 000		5 000	
		2.3. Installer et dynamiser les plateformes régionales et préfectorales de réduction des risques de catastrophes dans les zones exposées					010108	PNUD	75700	10 000		10 000	
Indicateur 3.1.1 :		Mesure dans laquelle les plans de développement sensibles au genre, basés sur les données intégrant des solutions pour réduire les risques de catastrophe et permettre l'adaptation et l'atténuation des changements											

climatiques	2.4. Actualiser les plans nationaux de contingence et ORSEC				<u>010108</u>	PNUD	72100	20 000	0
	2.5. Appuyer l'élaboration des textes d'application du décret portant création de l'Agence : Texte portant création du Centre National des Opérations d'Urgence, texte portant mise en place d'un fond d'urgence				<u>010108</u>	PNUD	72100	10 000	10 000
	2.6. Éditer le guide de RRC et menaces à l'usage des élus locaux				<u>010108</u>	PNUD	74200	15 000	0
	2.7. Former les élus locaux à l'utilisation du guide de RRC et menaces				<u>010108</u>	PNUD	75700	10 000	10 000
	Output 3 : Réaliser des investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience						180 000	140 000	
	3.1. Renforcer les services météorologiques en équipement d'observation et de collecte de données moderne pour l'amélioration du système de surveillance hydrique et météorologique				<u>010108</u>	PNUD	72800	50 000	50 000
	3.2. Renforcer les services hydrologiques par l'installation de deux (02) stations automatiques				<u>010108</u>	PNUD	72800	60 000	60 000
Indicator 3.1.2: Nombre de plans de contingences régionaux opérationnels testés avec succès	3.3. Développer une application mobile pour le système d'alerte précoce aux inondations				<u>010108</u>	PNUD	72800	20 000	0
	3.4. Réhabiliter trois (03) sites d'accueil des sinistrés				<u>010108</u>	PNUD	72100	0	30 000
	3.5. Equiper la salle de veille en matériel informatique et de communication				<u>010108</u>	PNUD	72100	50 000	0
	Output 4 : Les capacités de préparation, de réponse et de relèvement suite aux catastrophes sont renforcées						285 000	220 000	

4.1.	<i>Elaborer la stratégie nationale de relèvement post-catastrophe</i>		<u>001981</u>	PNUD	72100	50 000	0
4.2.	<i>Elaborer les Plans régionaux de contingence et les plans régionaux ORSEC</i>		<u>010108</u>	PNUD	72100	0	50 000
4.3.	<i>Elaborer 10 plans locaux de RRC chaque année dans les zones sensibles</i>		<u>010108</u>	PNUD	72100	25 000	20 000
4.4.	<i>Appuyer l'organisation d'un exercice de simulation</i>		<u>010108</u>	PNUD	74200	50 000	50 000
4.5.	<i>Acquérir du matériel d'urgence : gilets de sauvetages, zodiac, pirogues</i>		<u>010108</u>	PNUD	74200	50 000	0
4.6.	<i>Élaborer et adopter un manuel de procédures simplifiées pour la réalisation des travaux (achats, passation de marchés) en situation d'urgence</i>		<u>010108</u>	PNUD	72100	10 000	0
	<i>Assistance technique pour la mise en œuvre du projet</i>		<u>001981</u>	PNUD	74500	100 000	100 000
	TOTAL					475 000	545 000